



RAPPORT ANNUEL 2017-2018

École Du Moulin

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 12 juin 2018

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer toute ma reconnaissance aux enseignant(e)s, aux professionnelles, à la technicienne en service de garde, aux éducatrices, au personnel de soutien (secrétaires, concierges et techniciennes en éducation spécialisée), aux parents bénévoles, bref, à toute notre communauté éducative qui œuvre à l'école Du Moulin, pour sa précieuse contribution à la concrétisation de la convention de gestion et de réussite éducative.

Merci à vous, membres du Conseil d'établissement, pour votre enthousiasme, les riches échanges, les différents regards portés, les judicieux conseils et les prises de décisions. Un merci tout particulier à notre présidente, madame Linda Brodeur, pour sa généreuse collaboration.

« Pour éduquer un enfant, ça prend tout un village ».

Proverbe sénégalais

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Proverbe japonais

Liette Jodoin
Directrice

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	2
--------------------	---

INTRODUCTION.....	4
-------------------	---

Première partie : Le bilan de l'établissement

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT.....	5
--------------------------------------	---

1.1 Le contexte.....	5
1.2 La clientèle desservie.....	5
1.3 Le personnel.....	6
1.4 Les services professionnels et de soutien offerts par l'école.....	6
1.5 Le service de garde.....	7
1.6 La vie parascolaire.....	8
1.7 La vie étudiante scolaire.....	8
1.8 L'encadrement.....	10

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES.....	12
---	----

LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE.....	14
---	----

1.1 Introduction et mise en contexte.....	14
1.2 Résultats.....	15
1.3 Grille d'analyse et de rétroaction du plan de lutte 2017-2018.....	22

CONCLUSION.....	28
-----------------	----

SIGNATURE.....	29
----------------	----

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	30
---------------------------------------	----

2.1 Analyse des activités portant sur les décisions marquantes du conseil durant l'année.....	30
--	----

SIGNATURE.....	31
----------------	----

INTRODUCTION

C'est avec fierté et grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2017-2018 de l'école Du Moulin, fruit d'une démarche de réflexion concertée et approfondie. Par son contenu, ce bilan se veut un outil de reddition de comptes pour le personnel, les parents et la communauté que dessert l'école. Il présente succinctement les activités et les services que le milieu offre à sa jeune clientèle. Il rend compte également de leurs valeurs et, de surcroît, il traduit les efforts déployés par tout le personnel pour offrir un enseignement et un encadrement de qualité.

Dans ce rapport, vous découvrirez les grandes orientations et les objectifs du projet éducatif qui constituent les bases et paramètres des attentes du milieu et des besoins des élèves. Ces orientations s'inscrivent dans le plan stratégique de la commission scolaire et dans les volets de la mission éducative de l'école, proposés dans la Loi sur l'instruction publique, à savoir instruire, socialiser et qualifier, et ce, dans le respect de l'égalité des chances. De plus, il fera état de la réalisation des objectifs prioritaires contenus dans la Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 de même que les décisions marquantes prises par le Conseil d'établissement en cours d'année.

Comme notre passion est orientée vers les élèves, ce rapport met en lumière nos véritables couleurs qui se définissent par une forte volonté de tous les intervenants du milieu et des parents de partager une vision et des valeurs communes. Nous désirons ainsi travailler en harmonie pour conduire les élèves sur le chemin de la réussite, de la bienveillance et du bonheur.

Veuillez noter que des copies de ce bilan seront distribuées, sur demande, aux gens du milieu. Le rapport annuel sera également disponible sur le site de l'école à compter du 13 juin 2018.

Bonne lecture!

PREMIÈRE PARTIE

Le bilan de l'établissement

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Le contexte

L'école Du Moulin est un établissement primaire sis au cœur d'un très beau quartier résidentiel de Sainte-Julie où un certain nombre d'élèves se rendent à pied d'autres par autobus. L'école a été inaugurée en 1982. Elle comptait au départ une quinzaine de groupes classe ainsi que quelques groupes en adaptation scolaire. En 1998, l'école fut agrandie de neuf locaux supplémentaires étant donnée l'augmentation marquée de la clientèle scolaire dans le secteur de Sainte-Julie. Les locaux, vastes, modernes et répartis sur deux étages accueillent aujourd'hui près de 480 élèves.

Les environs de l'établissement sont agréables et les élèves ont accès à des aires de jeux fort intéressantes. Au fil des ans, l'école a développé un partenariat avec la ville de Sainte-Julie. Pour le plus grand bénéfice de nos élèves, l'entente leur permet de profiter d'un terrain de jeux (parc), de jeux d'eau et d'aires pour pratiquer différents sports.

1.2 La clientèle desservie

Cette année, nous avons accueilli 57 élèves à l'éducation préscolaire, 41 élèves en classe d'enseignement spécialisé pour le développement global (quatre classes DGD) et 393 élèves au primaire répartis en 17 groupes sous la supervision des titulaires et des spécialistes qui en ont la responsabilité. Selon l'échelle de « défavorisation » du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), la clientèle de l'école se situe au premier rang (décile 1) sur une échelle de 10. Le niveau socioéconomique est donc élevé. Tous les élèves en classe ordinaire proviennent du secteur et de familles favorisées et scolarisées qui disposent, de façon générale, d'un environnement culturel riche et stimulant. Quant aux élèves des classes spécialisées, certains viennent du secteur et d'autres de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Patriotes. De plus, à l'école Du Moulin, il appert que l'éducation prend une place prédominante au sein des familles. Cela se perçoit par les efforts que les enfants mettent dans leurs études, supervisées assidûment par les parents, et le bon taux de réussite scolaire. Nous constatons que notre école recèle de grands liens de confiance et de fierté entre les intervenants qui y oeuvrent et les enfants qui y évoluent. En effet, depuis sa création, une tradition s'est bâtie, une culture s'est épanouie. L'école Du Moulin, avec ses valeurs humanistes et pacifistes, son accueil, le respect de la diversité des personnalités et des intérêts, son ouverture au milieu et l'implication de ses parents ainsi que l'engagement, le dynamisme et le professionnalisme de son personnel, confirme qu'elle est un milieu vivant, inspirant et résolument centré sur ce qu'il y a de plus important, les enfants.

1.3 Le personnel

En plus de travailler en étroite collaboration les uns avec les autres, le personnel de l'école est très engagé et dynamique. Il est en constante recherche de solutions nouvelles pour favoriser la réussite des élèves.

Une équipe de 24 titulaires dispense les divers programmes de cours du secteur régulier en conformité avec le Programme de formation de l'école québécoise. Nous comptons également parmi les membres du personnel trois enseignantes à temps partiel, sept spécialistes et trois orthopédagogues dont une à temps partiel, une directrice, une directrice adjointe, deux secrétaires, deux concierges, une technicienne en service de garde, 14 éducatrices, six techniciennes en éducation spécialisée et cinq préposées aux élèves handicapés. L'école accueille quatre classes spécialisées pour le développement global générant quatre postes d'enseignant, quatre postes en éducation spécialisée et quatre postes de préposé aux élèves handicapés. De plus, une équipe de trois professionnelles dont une orthophoniste, une psychologue et une psychoéducatrice s'ajoute à notre communauté éducative afin d'aider les élèves en difficulté. Les services d'une hygiéniste dentaire, d'une animatrice de vie spirituelle et communautaire et d'une infirmière sont aussi offerts.

1.4 Les services professionnels et de soutien offerts par l'école

Les **orthopédagogues** œuvrent auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage. L'aide apportée est adaptée aux besoins spécifiques des élèves ciblés. En plus du dépistage, de la rééducation et de l'évaluation, leur rôle est de travailler en collaboration avec l'équipe-école afin de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves. En orthopédagogie, se sont prévalus du service (soutien direct) environ 88 élèves de façon régulière ou ponctuelle par étape, et ce, du préscolaire (développement de la conscience phonologique) à la 6^e année en mathématique et en français. Selon les besoins identifiés, quelques élèves ont bénéficié d'un suivi individuel, tandis que d'autres ont eu la chance d'être intégrés à des sous-groupes restreints.

Il importe de mentionner qu'environ 12 élèves ont bénéficié des services de **soutien à l'apprentissage du français** (francisation), par une orthopédagogue, tout au long de l'année.

Une équipe de professionnelles intervient auprès de nos jeunes afin de faire du dépistage, de l'évaluation, de la prévention ou de l'intervention directe en fonction des besoins des élèves.

L'**orthophoniste**, pour les élèves du préscolaire et de 1^{re} année dont les difficultés de langage affectent le rendement scolaire. Elle diagnostique les troubles de la voix, de la parole et du langage en évaluant la nature et le degré du déficit. Suite à cette évaluation, elle organise des activités visant à apporter les correctifs souhaités et conseille aux parents des exercices à faire à domicile.

En milieu scolaire, le ou la **psychologue** est largement mis à contribution pour intervenir auprès d'une clientèle répartie selon les quatre catégories suivantes établies par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES):

- les élèves à risque ;
- les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- les élèves handicapés ;
- les élèves pouvant présenter des problèmes de santé mentale.

La **psychoéducatrice** s'occupe des élèves qui ont du mal à s'intégrer à leur milieu social et qui éprouvent des difficultés d'adaptation variées : troubles de comportement, agressivité, difficultés sociales, etc. Elle joue à la fois un rôle d'intervenante auprès des enfants en difficulté et un rôle de conseillère auprès des autres intervenants du milieu et des familles.

L'**animatrice de vie spirituelle et communautaire**, quant à elle, réalise des animations en classe en lien avec le passage primaire-secondaire.

L'**infirmière scolaire** veille à mettre à jour les plans d'intervention des élèves, à organiser la vaccination en plus de présenter des programmes d'information sur la santé.

À même son budget, l'école a choisi cette année de renforcer certains services spécifiques afin d'aider ses élèves en difficulté scolaire et/ou de comportement à mieux réussir par l'ajout de ressources en orthopédagogie et en éducation spécialisée.

En complément d'information, près de 120 plans d'intervention ont été mis en place ou révisés dans les classes ordinaires et spécialisées.

1.5 Le service de garde Touchatout

Pour la présente année scolaire, notre service de garde accueille 421 élèves dont 284 inscrits à temps plein (midis et soirs), 88 élèves sporadiques, un élève occasionnel (cinq midis et moins) et 48 dîneurs réguliers. L'organisation du service de garde compte 24 intervenantes chapeautées par une technicienne.

Une kyrielle d'activités spéciales, des sorties sportives, culturelles ou éducatives sont offertes aux enfants lors des journées pédagogiques (autant lors des sorties à l'extérieur que des journées où les enfants demeurent à l'école). Le coût relié aux activités se situe à 16 \$ pour une journée à l'école et entre 16 \$ et 30 \$ pour les activités à l'extérieur.

Plusieurs événements ont eu lieu durant l'année tels que :

- les journées thématiques : Halloween, St-Valentin, Noël, etc.;
- les mercredis des défis;
- les buffets thématiques;
- les ligues sportives : hockey cosom, ballon-chasseur et soccer;
- la ligue d'improvisation et sa grande finale lors de la semaine des services de garde;
- la semaine des services de garde haute en couleurs qui a été soulignée par de riches divertissements tout au long de la semaine, notamment le traditionnel souper familial et les jeux gonflables, etc.

L'énergie et les efforts déployés tout au long de l'année par la technicienne, les éducatrices et l'éducateur pour offrir une programmation d'activités stimulantes et motivantes sont à souligner (ex. : supervision des périodes de devoirs, projets de cuisine, jeux sportifs à l'extérieur, ateliers de bricolage thématiques, etc.).

Le service de traiteur *Le traiteur scolaire*, firme retenue par le Conseil d'établissement, a offert pour sa huitième année des menus sains et variés aux enfants qui le désiraient.

1.6 La vie parascolaire

En partenariat avec l'entreprise Récré-Action et d'autres collaborateurs, des activités parascolaires amusantes, divertissantes, éducatives et sportives ont été organisées dans le but de promouvoir les loisirs et la santé. Activités qui ont fait de nombreux adeptes : la chorale, le volley-ball, la danse, les sports à la carte, l'improvisation et le ciné-action.

1.7 La vie scolaire

La vie à l'école Du Moulin a été ponctuée de multiples projets d'élèves et de l'équipe-école qui font ressortir nos valeurs démocratiques, humanistes, pacifistes et environnementalistes, stimulant le goût de la découverte en commun ainsi que la participation de chacun dans l'élaboration de notre milieu de vie.

Voici quelques exemples qui nous distinguent :

- activités de la rentrée : animation par un DG et spectacle actif « Kronos »;
- projets sportifs divers tels que : le volley-ball, le hockey cosom et le basket-ball;
- invités spéciaux, événements ponctuels et activités parascolaires : animation par la Maison des enfants de Varennes, projet de programmation avec l'organisme Kids Code Jeunesse, activité intitulée *Aire de jeu interactifs Lü*, etc.;
- spectacles de fin d'année (les talents de l'école) et présentations de pièces de théâtre au printemps;
- accueil des petits qui seront à l'éducation préscolaire en septembre 2018, etc.

Le développement d'habiletés sociales :

Le développement d'habiletés sociales a été enseigné explicitement en classe et/ou en sous-groupes au moyen de différents programmes. Des enseignants-titulaires, la psychoéducatrice ainsi que deux techniciennes en éducation spécialisée ont présenté des ateliers à différents groupes d'élèves.

- **Première année** : animations ayant pour thème l'attention (utilisation du programme Attentix);
- **Deuxième année** : animations sur la bienveillance;
- **Troisième année** : animations visant le développement d'habiletés sociales;
- **Quatrième année** : animation en lien avec l'intimidation (lectures et visite du policier communautaire);
- **Cinquième année** : animations ayant pour but de sensibiliser les élèves à la différence et à l'ouverture aux autres;
- **Sixième année** : des ateliers sur l'intimidation et la cyberintimidation ont été animés par la psychoéducatrice, le policier communautaire et deux techniciennes en éducation spécialisée. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec les enseignants(es) et la direction dans le but d'outiller les jeunes et ainsi les amener à régler pacifiquement leurs conflits et à gérer certaines émotions au quotidien.

Finalement, pour quelques élèves ciblés de différents niveaux, une série d'animations ont également été offertes à l'heure du dîner ciblant diverses thématiques.

Valorisation, reconnaissance et développement du sentiment d'appartenance :

- remise de certificats : en lien avec la remise des bulletins, des certificats de bons comportements sont attribués par les enseignants(es) à des élèves méritants;

Activités marquantes au préscolaire

- Le jour 100 au préscolaire : durant la semaine du 19 février, les élèves ont fêté le jour 100 en montrant fièrement leur collection personnelle de 100 objets à leurs parents et amis;
- Le projet enfant-vedette : programme d'estime de soi;
- Ateliers de conscience phonologique à la maternelle : apprentissage des sons par divers outils dont *Petit Mot, j'entends tes sons, Raconte-moi les sons*, trousse de lecture, etc.;
- Programme d'activités en ergothérapie : *Le capitaine de son corps* des mois d'octobre à mars;
- Activités pour favoriser le passage du préscolaire à la 1^{re} année : les enfants de la maternelle vivent une kyrielle d'activités d'intégration en classe de 1^{re} année;
- Mise en place d'activités de parrainage avec les élèves de 5^e année;
- Activités diverses : travail par projet, activités au parc du Mont-Saint-Bruno (découverte de la vie en nature : insectes, oiseaux, etc.), rencontres avec les animateurs du zoo de Granby (les cinq sens sensoriels et la planète mammifères), activité avec les neurones atomiques (glace carbonique), visite au théâtre de l'Arrière-Scène à Beloeil, sortie à la Ferme du Bassin et cours de natation à la piscine de Ste-Julie.

Au premier cycle

- Mise en place d'un programme de parrainage (tutorat) entre des élèves de 1^{re} année et les classes de 6^e année;
- Projet de lecture (exploration d'œuvres littéraires avec la conteuse Danielle Vaillancourt, activités de lecture avec la Maison des enfants de Varennes, projet fluence (fluidité en lecture), etc.);
- Projets en écriture (ex. : implantation des ateliers d'écriture, expérimentation de la classe-labo en lien avec les ateliers d'écriture, etc.);
- Activités diverses : ateliers sur l'estime de soi avec Gustave et cie, visite au Centre des arts Juliette-Lassonde à St-Hyacinthe et visite à la base de plein-air Héritage St-Bernard à Châteauguay.

Au deuxième cycle

- Pour les classes des 3^e et 4^e années, projets à caractère historique et culturel : comprendre l'histoire des Algonquiens et Iroquoiens vers 1500 sous forme d'activité ludique, visite au Village québécois d'antan à Drummondville, activité avec l'organisme Fous de nature *sur la trace des mammifères*;
- Activité scientifique avec Prof. Dino et création d'une bande dessinée avec Monsieur Cartoon;
- Activités physiques et sportives à la Colonie Ste-Jeanne d'Arc à Contrecoeur ;
- Projet de lecture : ateliers de lecture, cercle de lecture, carnet de lecture, projet fluence (fluidité en lecture), projet en lien avec les différents types de textes et différentes sortes de questions, etc.;
- Projet en écriture : ateliers d'écriture, écriture de différents types de textes, célébration des auteurs, etc.

Au troisième cycle

- Activités favorisant la transition des élèves de 6^e année vers le secondaire : les élèves ont eu la chance de vivre une demi-journée en classe de 1^{re} secondaire à

- l'école secondaire du quartier. Ils ont également profité d'ateliers préparatoires afin de rendre ce passage plus harmonieux;
- Activités diverses : une journée dans la ville de Québec pour les élèves de 6^e année, visite à l'Électrium, animations avec la Compagnie du Cent-Unième associé, visite au Biodôme et au Planétarium et Arbraska au Mont St-Grégoire;
 - Activités avec la ville de Ste- Julie : conseil municipal jeunesse, visite à la bibliothèque municipale afin de développer des habiletés en ce qui a trait à la recherche de livres, conférence sur les histoires de nos grands-mères (connaître l'histoire de la ville à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle) et randonnée à bicyclette;
 - Présentation des parcours scolaires en 6^e année et découverte les métiers du zoo de Granby;
 - Projet en lecture : cercle de lecture, carnets de lecture, exploration de la littérature jeunesse, projet fluence, étude de romans, etc.;
 - Projet en écriture : présentation de projets divers en écriture, utilisation de la littérature jeunesse, etc.

Classes d'enseignement spécialisé pour le développement global

- Projet de lecture (exploration d'œuvres littéraires avec la conteuse Danielle Vaillancourt);
- Activité scientifique avec les neurones atomiques (glace carbonique) et le Prof. Dino, visite à la ferme Guyon à Chambly et activité avec le zoo de Granby : la planète mammifères;
- Projet en lecture : exploration de la littérature jeunesse, Les 5 au quotidien, tutorat avec des élèves de 6^e année, projets multidisciplinaires, etc.;
- Projet en écriture : exploitation d'outils technologiques, Les 5 au quotidien, situations d'écriture en lien avec la littérature jeunesse, etc.

1.8 L'encadrement

Tout au long de l'année scolaire, l'encadrement des élèves a été assuré par le personnel enseignant, les éducatrices et l'éducateur en service de garde, la technicienne, les directrices ainsi que par les techniciennes en éducation spécialisée. En ce qui a trait aux mesures éducatives d'encadrement instaurées à l'école Du Moulin, elles visent la prévention et l'intervention rapide, l'adaptation de services éducatifs, l'organisation visant l'intégration, l'attention aux élèves à risque et l'évaluation de la réussite dans sa triple mission : instruire, socialiser et qualifier. Elles ont également pour but de proposer aux élèves des stratégies éducatives et des moyens pour répondre à leur besoin de sécurité et de réussite tout en favorisant le sentiment d'appartenance, le respect de soi, des autres et du milieu de vie.

Dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, entrée en vigueur le 15 juin 2012, le plan de lutte, qui tient compte de la réalité de notre milieu, a été actualisé en mars 2018. Il s'inscrit dans la poursuite des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative des écoles du Québec, plus précisément à l'atteinte du but 4 soit : « L'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements ». Le plan de lutte s'inspire également des valeurs du Projet éducatif de l'école (réf. : site Web de l'école).

Le code de vie et l'agenda scolaire ont été revus afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins du milieu. Ils contiennent les principales règles de fonctionnement et de sécurité de notre école et permettent un encadrement serré et cohérent de tous les élèves par les

intervenants. La concertation, le consensus, la cohérence et la constance dans l'application de notre code de vie au quotidien par l'ensemble du personnel de l'école demeurent une priorité pour tous.

Social

- Organisation de la vie scolaire - sécurité :
plan de mesures d'urgence, protocole des mesures contraignantes, protocole d'intervention en situation de crise et formation du personnel en secourisme;
- Compétence à vivre ensemble - approche :
Nous organisons nos actions selon une approche éducative et positive tout en essayant d'établir un climat d'apprentissage intéressant et sécurisant où chacun trouve sa place et se réalise. Nos interventions sont préventives, basées sur des stratégies éducatives et ancrées dans les rituels quotidiens. Nos outils sont : le code de vie, les règles de vie en classe, le protocole des mesures contraignantes, la surveillance lors des récréations, les activités à l'heure du dîner par les éducatrices et l'éducateur au service de garde, le conseil de coopération, les ateliers sur l'intimidation et la cyberintimidation (Gang de choix et rencontres avec le policier communautaire), les ateliers offerts par la psychoéducatrice et les techniciennes en éducation spécialisée pour chacun des cycles.

Pédagogique

- Organisation scolaire - formation des groupes et travail par niveau et cycle : temps de concertation, ressources documentaires et didactiques, contrôle et suivi des présences et des retards, comités pédagogiques et d'encadrement, etc.;
- Soutien aux élèves :
Récupération, cliniques, service en orthopédagogie, soutien par les pairs, décroïsonnement, travaux d'équipe, mise en place d'un système de parrainage des plus jeunes par les plus vieux, agenda, valorisation, soutien aux élèves en difficulté, différenciation pédagogique, etc.;
- Gestion de classe :
Règles de conduite, portrait de classe, méthodes variées d'enseignement, communication école-maison, utilisation du Portail de la CS, conseil de coopération, etc.;
- Accompagnement par les enseignants et la direction pour soutenir les élèves :
Service de consultation par des personnes ressources, aide et suivi individualisés, plans d'intervention, feuilles de route, contrats, comité d'aide, services éducatifs complémentaires, etc.

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Grâce à une gestion rigoureuse en accord avec la mission et les orientations du projet éducatif et de la convention de gestion et de réussite éducative, la situation financière de l'école est adéquate et en équilibre. L'école Du Moulin a obtenu des subventions spéciales, dans le cadre de programmes gouvernementaux, permettant d'investir dans des activités et des services :

Mesure 15025 - Partir du bon pied (41 838 \$)

Les sommes remises par le MEES ont pour but de contribuer au financement de ressources pour appuyer l'enseignant titulaire dans ses interventions avec ses élèves et permettre aux jeunes de partir du bon pied dès le préscolaire et la 1^{re} année du primaire.

Le montant reçu a été utilisé de la façon suivante :

- **Préscolaire** : engagement d'un enseignant en éducation physique trois périodes de 60 minutes par semaine afin de faire bouger les élèves;
- **1^{re} année** : intervention dans les classes de 1^{re} année par une orthopédagogue à raison de deux jours par semaine.

Mesure 15372 - Soutien à la composition de la classe /Annexe 49 (19 943 \$)

Le Ministère alloue un montant à chaque commission scolaire qui est réparti par la suite entre les écoles en soutien à la composition de la classe, et ce, pour les quatre années scolaires suivantes :

- 2016-2017 : 9 957 \$
- 2017-2018 : 9 957 \$
- 2018-2019 : 9 957 \$
- 2019-2020 : 9 957 \$

Cette année, l'école a bénéficié des sommes allouées pour les années 2016 à 2018. Ceci nous a permis de bonifier le service en orthopédagogie (ajout d'heures).

Mesure 15022 – Saines habitudes de vie (1 470 \$)

Par cette mesure, une activité a été organisée afin de faire bouger les élèves (Kronos spectacle interactif).

Mesure 15211 – Ressources professionnelles pour intervenir tôt pour la réussite scolaire et le développement global (12 334 \$)

Cette mesure vise à soutenir les écoles et le personnel enseignant en contribuant au financement de ressources professionnelles afin de favoriser la réussite et le développement global des enfants. Voici les principaux ajouts :

- trois évaluations à l'externe en psychologie;
- ergothérapie au préscolaire et en 1^{re} année;
- suivis individuels en orthopédagogie pour certains élèves HDAA.

Mesure 15212 – Acquisition de livres de littérature jeunesse pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle (3 303 \$)

Les sommes reçues ont servi à garnir les bibliothèques des classes visées par la mesure.

Mesure 15170 - Initiatives des établissements (11 476 \$)

Par cette subvention et l'ajout d'autres mesures, nous avons engagé une technicienne en éducation spécialisée afin d'accompagner certains jeunes ayant des besoins spécifiques et/ou ayant des difficultés d'adaptation ou de comportement. De plus, nous avons pu offrir du temps de libération pour les enseignants(es) afin de favoriser le travail collaboratif soit par niveau ou par cycle.

Mesure 15180 – Ressources éducatives numériques (1^{re} tranche : 2 156 \$ et 2^e tranche : 1 147 \$)

Cette ressource a été utilisée pour rendre l'enseignement interactif au préscolaire et au primaire. Elle a permis aux enseignants d'exploiter davantage le TNI et de profiter d'achats de matériel pédagogique numérique et d'abonnements à des sites intéressants et stimulants pour les élèves.

Mesure 50760 – Outils technologiques (20 787 \$)

Par l'entremise de cette subvention octroyée par le gouvernement concernant le maintien des infrastructures technologiques, nous avons pu réaliser des achats de plusieurs ordinateurs portables pour les élèves afin de rajeunir notre parc informatique.

Mesure 15024 - Aide aux parents (1 000 \$)

Trois conférences ont été offertes aux parents du secteur de Ste-Julie dont celles d'une ergothérapeute et du Dr Nadia :

- L'anxiété chez les enfants;
- L'art d'être parent.

Mesures d'appui décentralisées – 28 916 \$

Cette mesure nous a permis d'engager une technicienne en éducation spécialisée afin d'accompagner certains jeunes ayant des besoins spécifiques et/ou ayant des difficultés d'adaptation ou de comportement.

Mesure 15103 – Lecture à l'école (4 667 \$: parts école 2 100 \$ et MEES 2 567 \$)

Grâce à cette autre mesure, nous avons pu garnir les bibliothèques des classes et notre bibliothèque scolaire, qui est au cœur de la vie de notre école, de nombreux romans, documentaires, bandes dessinées et autres ouvrages de référence pour le plus grand bénéfice des élèves.

Mesure 15103 – Acquisition de livres et de documentaires (1,729 \$) – 2^e tranche

Achats de livres pour la bibliothèque scolaire.

LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE

« Chaque enfant possède son potentiel d'apprentissage et

c'est l'action concertée de l'école, de la famille et de la société qui lui permettra de le développer.»

1.1 Introduction et mise en contexte

Le Plan de réussite actualisé et unifié à la convention de gestion et de réussite éducative, dont se sont dotées l'équipe-école et la communauté éducative de Du Moulin en 2017 – 2018, traduit la vision collective et commune des intervenants qui y adhèrent et travaillent à son rayonnement. En effet, ce document qui a fait l'objet d'un important processus de réflexion et de concertation représente l'engagement de tous à poser des gestes concrets afin de favoriser la réussite et l'émergence du talent sous toutes ses formes pour chacun des jeunes qui fréquentent notre établissement. Il précise notamment les objectifs mesurables, les moyens et les cibles mis en place afin de nous permettre d'atteindre les cinq buts fixés par le Ministre. De plus, ce document évolutif présente l'avantage d'évaluer, d'année en année, par un suivi rigoureux, la pertinence de nos choix pédagogiques et de les modifier, au gré des besoins, des forces et des vulnérabilités de nos élèves. En d'autres mots, l'analyse des résultats nous permet donc d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer les apprentissages des jeunes apprenants qui fréquentent notre établissement et, par le fait même, leur réussite.

À noter que cette huitième version de la convention de gestion et de réussite éducative a été signée en novembre 2017 par la direction générale adjointe et la direction de l'école.

Dans la convention de gestion et de réussite éducative, les buts suivants feront l'objet d'étude en 2017 – 2018

- But 1** L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.
- 1.1 Diplomation et qualification
 - 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification
- But 2** L'amélioration de la maîtrise de la langue française en lecture et en écriture.
- 2.1 Lecture
 - 2.2 Écriture
- But 3** L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.
- But 4** L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.
- 4.1 Sécurité des établissements
 - 4.2 Saine alimentation
 - 4.3 Mode de vie physiquement actif
- But 5 :** L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle.

1.2 Résultats

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

1.1 Diplomatation et qualification

<p>Objectif mesurable Pour l'année 2017-2018, augmenter les résultats moyens de 1 % des élèves en mathématique à la fin de chaque cycle.</p>	<p>Cible finale : 1^{er} cycle : 81 % à 82 % 2^e cycle : 79 % à 80 % 3^e cycle : 83 % à 84 %</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Respecter la Progression des apprentissages de même que les cadres en évaluation.</p>	
<p>2. Travailler le sens du nombre.</p>	
<p>3. Modéliser et justifier la démarche.</p>	
<p>4. Recourir à la manipulation le plus souvent possible.</p>	
<p>Résultats obtenus (1^{er} et 2^e bulletins)</p> <p>Afin de mesurer l'atteinte des objectifs ciblés en mathématique, les 1^{er} et 2^e bulletins de l'année courante ont fait l'objet d'étude. Voici l'état de la réussite scolaire en mathématique à chaque cycle :</p> <p>Résultats pour l'année 2017-2018 (1^{er} et 2^e bulletins) 1^{er} cycle : 80 % 2^e cycle : 79 % 3^e cycle : 84 %</p> <p>Résoudre (C1): cette compétence n'a pas été évaluée à la 1^{re} étape. Raisonner (C2) : cette compétence a été évaluée à la 1^{re} étape ainsi qu'à la 2^e étape.</p> <p>Résultats obtenus: L'objectif est atteint pour le 3^e cycle seulement.</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>À la lumière des résultats obtenus cette année, il importe pour l'année 2018-2019 de poursuivre le même objectif.</p> <p>Pour les élèves à risque et en échec, il est essentiel de poursuivre les moyens mis en place, plus particulièrement la récupération, la remédiation, les cliniques d'aide, les interventions ciblées et la rééducation en orthopédagogie (par groupes de besoins) tout en se collant davantage aux études probantes qui ont fait leurs preuves, au modèle RAI (réponse à l'intervention) ainsi qu'aux pratiques associées de façon encore plus systématique.</p> <p>Notons aussi les moyens suivants : l'enseignement explicite des stratégies en mathématique, l'utilisation de l'outil commun <i>la roue des personnages</i>, favoriser la manipulation le plus souvent possible, enseignement de stratégies pour le répertoire mémorisé, consolidation des concepts de base, utilisation de logiciels ou de matériel numérique, utilisation de la méthode BARUK (sens du nombre) en 1^{re} année, SAÉ communes, etc.</p> <p>À cela, nous recommandons également de poursuivre le travail d'arrimage amorcé entre les niveaux et les cycles au regard de l'enseignement explicite des stratégies en mathématique et en matière d'évaluation.</p> <p>Comme autre levier pour amener les élèves à la réussite, les enseignante(s) ont eu recours à la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation et modification). Pour l'an prochain, la planification annuelle en mathématique sera demandée pour tous les niveaux. Pour ce faire, l'utilisation du document intitulé <i>Progression des apprentissages</i> permettra un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique.</p>

1.2 Sorties sans diplôme ni qualification

<p>Objectif mesurable Pour l'année 2017-2018, offrir aux élèves de 3^e cycle des activités en lien avec la diversité professionnelle.</p>	<p>Cible finale : Deux activités par année auront été mises en place.</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Présenter des projets sur les métiers.</p>	
<p>2. Sensibiliser les élèves de 5^e année aux différents parcours.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p>Plus de deux activités ont été réalisées. L'objectif est donc atteint.</p>	<p>Recommandations et ajustements proposés</p> <p>Les élèves de 6^e année ont vécu durant un mois le projet « Métiers ». Des parents sont généreusement venus présenter leur métier aux élèves. Ils ont ainsi reçu en classe des invités et fait des recherches sur les différents métiers et parcours nécessaires. Cette activité a été réinvestie lors du cours d'anglais.</p> <p>Aussi, les élèves de 6^e année ont fait une sortie au Zoo de Granby où ils ont eu le privilège d'assister à une présentation concernant les métiers du zoo.</p> <p>Lorsque cela est possible, nos finissants se rendent au Centre de formation professionnelle des Patriotes pour une visite. Cette année, ils n'y sont pas allés.</p> <p>De plus, diverses activités ont été mises en place pour favoriser le passage primaire-secondaire : présentations des divers programmes offerts au secondaire, visite de l'école secondaire du Grand-Coteau, visite de l'AVSEC et présentation des différents parcours au secondaire aux élèves de 5^e année.</p>

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

2.1 Lecture

<p>Objectif mesurable Pour l'année 2017-2018, augmenter les résultats moyens de fin d'année des élèves en lecture à la fin de chaque cycle.</p>	<p>Cible finale : <u>En juin 2018 :</u> 1^{er} cycle : passer de 81 % à 82 % 2^e cycle : passer de 76 % à 77 % 3^e cycle : passer de 78 % à 79 %.</p>
--	--

<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Recourir à l'approche pédagogique « Les 5 au quotidien », principalement au 1^{er} cycle.</p>	
<p>2. Enseigner explicitement les stratégies de lecture (modelage, pratique guidée, pratique autonome et rétroaction) liées aux différents types de questions (ex. : compréhension, interprétation, appréciation et rétroaction). Recourir à des stratégies d'enseignement efficaces fondées sur des données probantes qui visent l'engagement des élèves par le questionnement, la révision quotidienne, la rétroaction rapide de l'enseignant, le renforcement, etc.</p>	
<p>3. Travailler en classe les critères autres que la compréhension (jugement, justification et interprétation au 3^e cycle</p>	
<p>Résultats obtenus (1^{er} et 2^e bulletins)</p> <p>Afin de mesurer l'atteinte des objectifs ciblés en lecture, les 1^{er} et 2^e bulletins de l'année courante ont fait l'objet d'étude.</p> <p>Voici les résultats :</p> <p>1^{er} cycle : 78 % 2^e cycle : 74 % 3^e cycle : 77 %.</p> <p>L'objectif n'est pas atteint pour tous les cycles.</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Nous recommandons la poursuite de cet objectif l'an prochain.</p> <p>Différents moyens ont permis aux élèves d'exercer leur compétence en écriture et de viser une augmentation des résultats.</p> <p>Notons les moyens suivants : le développement de la conscience phonologique au préscolaire, l'ajout de service en orthopédagogie, le tutorat en lecture en 1^{re} année et en classe d'enseignement spécialisé pour le développement global, le soutien aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, les présentations d'auteurs, d'albums jeunesse et de romans, l'approche « Les 5 au quotidien », les cercles littéraires, les projets thématiques en lecture, l'enseignement des stratégies ADEL, etc.</p> <p>À cela, nous ajoutons qu'il importe de poursuivre les multiples activités stimulantes, motivantes et signifiantes proposées aux élèves tout au long de l'année (projets de lecture divers). Continuer de proposer aux filles et aux garçons des lectures en lien avec leurs intérêts.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier le développement de stratégies cognitives et métacognitives et poursuivre l'enseignement explicite des stratégies en lecture. - Poursuivre l'enseignement explicite lié aux différents types de questions (ex. : compréhension, critique, etc.). - Recourir à la différenciation pédagogique à des niveaux différents selon les besoins des élèves. - Cibler les forces et les vulnérabilités des élèves afin de mieux intervenir (portrait de classe et groupes de besoins en fonction des difficultés des élèves). - Afin de soutenir le développement de la lecture chez nos élèves de 1^{re} année à risque, l'orthopédagogue a accompagné plus étroitement les enfants ciblés pour des périodes intensives en lecture. - Recourir à d'autres moyens efficaces qui ont fait leurs preuves au plan de la recherche (ex. : modélisation à partir d'album jeunesse, pratique guidée, pratique autonome, etc.).

	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le travail d'arrimage entre les niveaux et entre les cycles concernant l'enseignement des stratégies en lecture. - Sensibiliser les nouveaux enseignants à l'égard des stratégies de lecture afin d'arrimer les pratiques. - Poursuivre la période de lecture de 15 minutes à tous les jours en plus des périodes hebdomadaires à la bibliothèque (avec ou sans animation). - Mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles. - Implantation du modèle RAI. - Pour le service en orthopédagogie, privilégier les interventions en classe plutôt qu'en petits groupes. <p>Pour l'an prochain, la planification annuelle en français (lecture et écriture) sera demandée pour tous les niveaux. Pour ce faire, l'utilisation du document intitulé <i>Progression des apprentissages</i> permettra un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique.</p>
--	--

2.2 Écriture

<p>Objectif mesurable Pour l'année 2017-2018, augmenter les résultats moyens de fin d'année des élèves en écriture à la fin de chaque cycle.</p>	<p>Cible finale : <u>En juin 2017 :</u> 1^{er} cycle : passer de 78 % à 79 % 2^e cycle : passer de 77 % à 78 % 3^e cycle : passer de 79 % à 80 %.</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à travers des contextes de discours variés qui rejoignent les intérêts des élèves (planification, rédaction, révision et correction) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Modelage 2. Pratique guidée 3. Pratique autonome 4. Rétroaction 	
<p>2. Faire écrire régulièrement différents types de textes qui rejoignent les intérêts des filles et des garçons, et ce, dès le 1^{er} cycle (outils : tableau d'ancrage, modules d'écriture, etc.).</p>	
<p>3. Enseigner l'utilisation du code de révision et de correction communs (modélisation).</p>	
<p>4. Présenter les mots d'orthographe d'usage et leurs particularités en fonction des règles orthographiques.</p>	

Résultats obtenus (1 ^{er} et 2 ^e bulletins)	Recommandations et ajustement proposés
<p>Afin de mesurer l'atteinte des objectifs ciblés en écriture, les 1^{er} et 2^e bulletins de l'année courante ont fait l'objet d'étude. Voici l'état de la réussite scolaire en écriture :</p> <p>Les résultats sont les suivants :</p> <p>1^{er} cycle : 77 % 3^e cycle : 76 % 3^e cycle : 78 %</p> <p>Aucun des cycles n'a atteint son objectif.</p>	<p>Nous recommandons la poursuite de cet objectif l'an prochain.</p> <p>Différents moyens ont permis aux élèves d'exercer leur compétence en écriture et de viser une augmentation des résultats. L'ajout de service en orthopédagogie nous a permis de soutenir un plus grand nombre d'élèves.</p> <p>Notons également les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - service en ergothérapie chez les plus jeunes afin de développer la motricité fine; - soutien aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle; - poursuivre l'enseignement explicite des stratégies en écriture et le développement des stratégies cognitives et métacognitives (arrimage entre les niveaux et entre les cycles); - poursuivre l'enseignement explicite de règles et régularités orthographiques (utilisation du matériel <i>Scénario pour mieux écrire les mots</i>). L'équipe-école fera l'enseignement stratégique des constantes orthographiques à partir des listes orthographiques du MEES); - poursuivre l'utilisation de la grammaire en 3 D aux 1^{er} et 2^e cycles et l'utilisation de matériel concret pour l'explication des manipulations syntaxiques au 3^e cycle; - selon les besoins, recourir à la différenciation pédagogique; - utiliser d'autres moyens efficaces qui ont fait leurs preuves au plan de la recherche ; - comme proposé par le modèle RAI, nous ferons davantage de groupes de besoins en classe (palier 1). <p>De plus, suite au portrait des classes, les élèves ciblés profiteront, par groupes de besoins, d'un suivi en orthopédagogie (paliers 2 : soutien en classe et palier 3 : suivi en petits groupes);</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter aux élèves des ateliers d'écriture ou autres situations afin qu'ils écrivent le plus souvent possible, minimalement à chaque semaine (écriture spontanée et ludique); - comme les compétences à écrire posent plus de problèmes à nos garçons, il importe de réfléchir à différentes stratégies à mettre en place pour les soutenir, les motiver (tenir compte des intérêts des élèves) et les aider dans leur réussite scolaire; - mettre en application le code d'autocorrection actualisé et de révision; - poursuivre le travail d'arrimage entre les niveaux et entre les cycles concernant l'enseignement des stratégies en écriture; - mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles <p>* Suite à une formation intitulée <i>En route vers les ateliers d'écriture</i> pour plusieurs enseignantes-titulaires, ces dernières ont expérimenté cette nouvelle démarche cette</p>

	<p>année. Il appert qu'elle est motivante pour les élèves et les aide clairement à réussir les tâches en écriture. Cette nouvelle pratique semble donc efficace.</p> <p>Pour l'an prochain, il est souhaitable que toutes les enseignantes-titulaires utilisent cette approche innovante. Elles pourront parfaire leur formation par un accompagnement davantage personnalisé selon le niveau d'enseignement.</p>
--	---

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

<p>Objectif mesurable En 2017-2018, améliorer la fluidité de nos élèves ayant atteint le seuil de 30^e rang centile ou moins en lecture.</p>	<p>Cible finale : 89 % des élèves ayant amélioré leur résultat au test « Fluence » en cours d'année.</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Lecture quotidienne à l'école</p>	
<p>2. Ajout de service en orthopédagogie</p>	
<p>3. Récupération et remédiation</p>	
<p>4. Encourager les parents à instaurer une routine de lecture à la maison</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p>Les résultats obtenus démontrent une faible amélioration chez l'ensemble des élèves de l'école (57 %). Nous n'avons donc pas atteint l'objectif visé de 89 %.</p>	<p>Recommandations et ajustements proposés</p> <p>À la lumière des résultats obtenus, nous recommandons de poursuivre le programme « FLUENCE » l'an prochain.</p> <p>Dans le but de cibler et d'aider les élèves ayant des difficultés en lecture, les orthopédagogues ont administré le test « FLUENCE ». Ceci nous a permis de déterminer le niveau de fluidité en lecture en début d'année et en fin d'année chez les élèves.</p> <p>L'ajout de service en orthopédagogie (en classe et en sous-groupe) nous permet de soutenir un plus grand nombre d'élèves. Ainsi, tous les élèves en échec ont pu bénéficier de services de même que certains élèves à risque.</p> <p>De plus, des élèves en difficulté des 1^{re} et 2^e années ont bénéficié d'un soutien supplémentaire pour améliorer la fluidité de lecture.</p>

	<p>Nous jugeons important de prendre le temps de bien analyser les besoins de chacun de nos élèves à risque et en échec afin de cibler les mesures d'aide à apporter. Ainsi la majorité d'entre eux ont un plan de rééducation en orthopédagogie et/ou un plan d'intervention selon la hauteur des services requis.</p>
--	---

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.1 Sécurité des établissements

<p>Objectifs mesurables Pour l'année 2017-2018, diminuer le nombre d'infractions majeures concernant la violence à l'école (règles A-B-F).</p>	<p>Cible finale : Diminuer le nombre d'infractions au 2^e cycle (moins de 40)</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Appliquer le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école.</p>	
<p>2. Présenter des ateliers sur l'intimidation et la cyberintimidation.</p>	
<p>3. Procéder à des ajouts de service en éducation spécialisée.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p>Le pourcentage des infractions majeures a diminué cette année (20 infractions majeures au 2^e cycle).</p> <p>Notre objectif est donc largement atteint.</p> <p>Ce résultat témoigne d'une prévention efficace et d'interventions systématiques et éducatives. Le concept de bienveillance adopté à l'école nous incite à organiser nos actions selon une approche plus positive et éducative, tout en essayant d'établir un climat d'apprentissage intéressant et sécurisant où chacun trouve sa place et se réalise. Nos interventions sont préventives, basées sur des stratégies éducatives et ancrées dans les rituels quotidiens.</p>	<p>Recommandations et ajustements proposés</p> <p>Il est recommandé de revoir en profondeur le code de vie l'an prochain afin que l'approche soit davantage positive et éducative. Par une communication claire et un enseignement explicite des comportements attendus, nous voulons favoriser la bienveillance, le bien-être des élèves et du personnel de l'école</p> <p>En effet, nous croyons que pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école, l'enseignement explicite des règles au code de vie, des comportements attendus, des procédures, des routines de même que la démarche de résolution de conflits doivent s'envisager conjointement. Il est donc incontournable de recourir à la modélisation ainsi qu'à l'entraînement pour ancrer les comportements souhaités.</p> <p>Il est également souhaitable de rappeler les règles de vie avec les enfants à chacune des saisons et d'augmenter la surveillance dans la cour (couvrir les endroits à risque);</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer avec plus de cohérence les règles de vie entre tous les membres du personnel; - afficher des pictogrammes des règles de vie de l'école dans les corridors; - maintenir des activités et des discussions en classe sur le respect, l'affirmation de soi, la résolution de conflits et l'intimidation;

	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre toutes les autres actions entreprises (conseil de coopération, travail coopératif, relations positives entre les élèves et l'enseignant : promotion de nos valeurs de respect et de bienveillance, environnement sécuritaire, prévisible et positif, encadrement des élèves, etc.); - poursuite de la sensibilisation des jeunes à la différence; - organisation d'animations en sous-groupes (élèves ciblés) par les TES et la psychoéducatrice afin de travailler les habiletés sociales et autres comportements souhaités chez nos élèves (développement de stratégies, gestion de la colère, étapes de la résolution de conflits, etc.).
--	---

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Les principaux résultats sont :

GRILLE D'ANALYSE ET DE RÉTROACTION DU PLAN DE LUTTE 2017-2018

MOBILISATION							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Mise en place du comité de travail (à chaque année)	4	3	2	1	X		2
Personne désignée pour coordonner les travaux	4	3	2	1	X		2
Prise de position claire de l'équipe-école face à la violence et l'intimidation	4	3	2	1	X		2

ÉLÉMENT 1 : L'ANALYSE DE LA SITUATION							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Portrait des manifestations (violence et intimidation) – à chaque année	4	3	2	1		X	2
Données de sources variées (sondage, bilan, manifestations, boîte à commentaires)	4	3	2	1		X	2
Les constats sont nommés (à chaque étape)	4	3	2	1		X	2
Priorités ou objectifs identifiés	4	3	2	1		X	2

ÉLÉMENT 2 : LES MESURES DE PRÉVENTION (RÉFÉRENTIELS)

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Règles de vie et mesures de sécurité révisées (à chaque année)	4	3	2		X		2
S'assurer que les règles du code de vie prévoient : 5. Les attitudes et les comportements devant être adoptés en toute circonstance 6. Les gestes et les échanges proscrits 7. Les sanctions disciplinaires applicables selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte répréhensible.	4	3	2		X		2
Présentation des modifications des règles de vie (enseignants, intervenants et élèves)	4	3	2		X		2
Plan de surveillance stratégique (zones)	4	3	2			X	2
Plan d'intervention en situation d'urgence (comité)	4	3	2		X		2
Plan d'intervention en situation de crise (comité)	4	3	2			X	
Cadre de référence sur les mesures contraignantes (formation et protocole à rédiger)	4	3	2			X	

ÉLÉMENT 2 : LES MESURES DE PRÉVENTION

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Compréhension des définitions de la violence et de l'intimidation	4	3	2		X		2
Développement des compétences personnelles et sociales (empathie, civisme, résolution de conflits, etc.)	4	3	2			X	2
Gestion de classe	4	3	2			X	2
Participation des élèves à la vie scolaire	4	3	2			X	1-2
Accueil des élèves et des adultes	4	3	2			X	2
Aménagement, organisation et animation d'activités de prévention	4	3	2			X	1 - 2
Les moments de transitions	4	3	2				2
La mesure Agir tôt	4	3	2				n/a
Aménagement, organisation et animation de la cour d'école	4	3	2				1 - 2

ÉLÉMENT 3 : LES MESURES FAVORISANT LA COLLABORATION DES PARENTS

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Document explicatif du plan de lutte et position de l'école quant à l'intimidation et la violence (clair et accessible)	4	3	2		X		2
Sensibiliser les parents aux différents termes et aux définitions (conflit, violence, intimidation, etc.)	4	3	2				2

Transmission aux parents des règles de vie de l'école	4	3	2	I	X		2
S'assurer de la collaboration des parents pour un milieu sain et sécuritaire pour leur enfant	4	3	2	I			1 - 2
Feuillets d'information sur l'intimidation et la violence à l'école (coin-coin, plan de lutte)	4	3	2	I	X		2
Modalités variées de communication (Le Moulinet, courriel, rencontre, appel téléphonique, site Web, etc.)	4	3	2	I			2
Répertoire des ressources pour les parents	4	3	2	I			2

ÉLÉMENT 4 ET 6 : LES MODALITÉS CONFIDENTIELLES DE DÉCLARATION D'ÉVÉNEMENT

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Procédure claire de signalement pour les élèves, les parents et tous membres du personnel de l'école (à qui, quand, comment)	4	3	2	I	X		2
La procédure de signalement est connue de tous	4	3	2	I	X		2
La procédure de signalement est visible et accessible	4	3	2	I		X	1-2
Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté (rôles et responsabilités)	4	3	2	I	X		2
Rapport sommaire au DG (nature et suivi des plaintes) et procédures	4	3	2	I	X		2
Registre des signalements et registre des plaintes	4	3	2	I	X		2
S'assurer que les modalités respectent la confidentialité	4	3	2	I		X	2

ÉLÉMENT 5 : LES ACTIONS MISES EN PLACE

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	I	X		2
Protocole d'évaluation de la récidive	4	3	2	I	X		2
Pour la victime	4	3	2	I	X		2
Pour le témoin	4	3	2	I	X		2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	I	X		2
Pour les parents de la victime	4	3	2	I	X		2
Pour les parents du témoin	4	3	2	I	X		2

ÉLÉMENT 7 : LES MESURES DE SOUTIEN ET D'ENCADREMENT

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	X		2
Pour la victime	4	3	2	1	X		2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	1	X		2
Pour les parents de la victime	4	3	2	1	X		2

ÉLÉMENT 8 : LES SANCTIONS

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	X		2
Gradation des sanctions (gravité et répétition)	4	3	2	1	X		2
Gradation de gestes réparateurs	4	3	2	1	X		2
Pour le témoin (s'il y a lieu)	4	3	2	1	X		2

ÉLÉMENT 9 : LE SUIVI

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1			2
Pour la victime	4	3	2	1			2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	1			2
Pour les parents de la victime	4	3	2	1			2
L'engagement du directeur	4	3	2	1			2

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Présentation du plan de lutte de l'école au conseil d'établissement	4	3	2	1	X		2
Approbation du plan de lutte par le conseil d'établissement	4	3	2	1	X		2

DATE D'ÉVALUATION

14 mai 2018

NOMS DES ÉVALUATEURS	Liette Jodoin et les membres du comité encadrement
NOM DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE	Liette Jodoin
SIGNATURE DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE	

4.2 Saine alimentation

Objectif mesurable En 2017-2018, offrir à l'ensemble des élèves des activités en lien avec la saine alimentation.	Cible finale : Deux activités par année auront été mises en place
Lien avec le projet éducatif L'école prend comme orientation de favoriser le développement d'un mode de vie sain et actif.	
Moyens mis en place	
1. Appliquer la Politique alimentaire du MEES.	
2. Participer au « Défi moi, je croque ».	
3. Promouvoir une saine alimentation par les communiqués aux parents, les règles de fonctionnement au service de garde et l'agenda (boîte à lunch et collations). Remettre aux parents les dépliants du MEES.	
Résultats obtenus Nous pouvons attester que l'objectif visant la promotion de la saine alimentation est atteint. Plusieurs moyens ont été mis en place dans le but de viser l'atteinte de cet objectif tels que : l'application de la Politique alimentaire, les collations santé et la participation au « Défi moi, je croque ». De façon générale, les produits laitiers, les fruits et les légumes constituent les collations principalement apportées à l'école par les enfants. Tout au long de l'année et durant le mois de l'alimentation, les enseignants en éducation physique ont présenté aux élèves des capsules ayant pour thème la santé et portant sur les saines habitudes de vie (ex. : l'alimentation, le sommeil, l'importance de boire beaucoup d'eau, l'activité physique, la relaxation, etc.).	Recommandations et ajustements proposés Poursuivre les moyens proposés et encourager nos élèves à apporter suffisamment de collations santé à manger pour plus d'énergie durant toute la journée.

4.3 Mode de vie physiquement actif

<p>Objectif mesurable En 2017-2018, améliorer la condition physique de nos élèves.</p>	<p>Cible finale : Fin 1^{er} cycle : atteindre 100 % Fin 2^e cycle : atteindre 100 % Fin 3^e cycle : atteindre 100 %</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école prend comme orientation de favoriser le développement d'un mode de vie sain et actif.</p>	
<p>1. Organiser des activités durant le mois de l'éducation physique.</p>	
<p>2. Proposer à nos élèves des activités sportives à l'heure du dîner et au service de garde.</p>	
<p>3. Proposer des périodes de course lors des cours d'éducation physique. Organiser la course du « Petit et Grand Tour Du Moulin ».</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p>Notre cible est atteinte pour les 2^e et 6^e années puisque les taux de réussite atteignent le 100 %. Le résultat atteint par les élèves de 4^e année est de 98 %.</p> <p>Tout au long de l'année, les enseignants d'éducation physique ont entraîné les élèves à la course et leur ont enseigné des stratégies efficaces afin de bien performer (ex. : éducatifs, intervalles, progression des temps de course, stratégie de rythme de respiration et de cadence, etc.). Ils ont offert diverses activités pendant leurs cours en vue d'améliorer la condition physique de nos élèves.</p>	<p>Recommandations et ajustements proposés</p> <p>Nous recommandons de maintenir l'objectif et de poursuivre l'offre de services des activités parascolaires et extrascolaires malgré la contrainte du manque de disponibilité de locaux. Nous constatons l'attrait que revêtent pour les élèves les multiples activités extrascolaires proposées. En plus de favoriser un mode de vie sain et actif, elles contribuent à développer un fort sentiment d'appartenance à l'école.</p>

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

<p>Objectif mesurable Pour l'année 2017-2018, offrir des activités en lien avec la formation professionnelle aux élèves de 6^e année.</p>	<p>Cible finale : Proposer au moins deux activités par année</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Visite du Centre de formation professionnelle</p> <p>2. Valoriser et promouvoir la formation professionnelle auprès des élèves de 5^e année, du personnel et des parents en distribuant de la documentation.</p>	
<p>Résultats obtenus (1^{er} et 2^e bulletins)</p> <p>La cible est atteinte. En effet, les élèves ont vécu une kyrielle d'activités durant l'année scolaire en lien avec le passage primaire-secondaire et la découverte de différents métiers.</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Une présentation a été faite aux élèves de 5^e année concernant les divers parcours au secondaire, incluant ceux qui touchent la formation professionnelle. Ces derniers ont également vécu le projet « métiers ». Ils ont ainsi reçu en classe des invités et fait des recherches sur</p>

les différents métiers et les parcours nécessaires pour y accéder.

Il importe de poursuivre nos réflexions et discussions entre directions du secteur de Ste-Julie à propos des moyens gagnants à mettre en place qui facilitent le passage primaire-secondaire pour nos finissants.

CONCLUSION

La direction et toute la communauté éducative autour d'elle qui ne comptent jamais leurs heures ont à nouveau su donner un souffle d'énergie, de bienveillance, d'optimisme, de bonne humeur et de vitalité qui font de l'école Du Moulin une école où il fait bon étudier et apprendre, dans un souci constant de respect, d'ouverture, de collaboration, d'entraide et de solidarité. Des valeurs saines et universelles sont mises de l'avant afin que nos élèves grandissent et apprennent à vivre en société en tant que futurs citoyens responsables. Responsables de leurs gestes, de leurs choix et cela, dans le respect de soi, des autres et de l'environnement. Nous pouvons être fiers du travail accompli et des résultats obtenus quant au développement de nos jeunes apprenants.

D'autres facteurs contribuent au bon fonctionnement de notre établissement, entre autres le climat de l'école qui est favorable aux échanges qui se vivent avec professionnalisme. De ces échanges, émanent différents projets motivants et signifiants pour notre jeune clientèle. Ce qui distingue également notre équipe est l'envie de chacun de s'investir et de participer aux formations offertes, et ce, pour le grand bénéfice de tous nos élèves.

Prospectives

Sans aucun doute, nous pouvons qualifier l'année scolaire 2017-2018 de riche et de positive en matière d'analyse de nos pratiques, d'intense et de satisfaisante au chapitre du cheminement amorcé, poursuivi ou réalisé dans différents domaines, notamment en ce qui a trait au suivi de notre huitième convention de gestion et de réussite éducative, à l'actualisation de certains outils pédagogiques communs pour l'enseignement du français et de la mathématique en lien avec les formations reçues et les différentes réflexions réalisées en équipe-école, à la révision du code de vie, à l'encadrement des élèves, à la révision de notre plan d'action pour contrer la violence, à l'actualisation du document intitulé *Normes et modalités en évaluation*, au développement de la vie à l'école (activités scolaires et extrascolaires) et au développement des saines habitudes de vie en général.

Au cours de la prochaine année scolaire, l'équipe-école aura à poursuivre les défis suivants :

- **Élaboration, mise en œuvre et évaluation de notre nouveau projet éducatif :**
 - ❖ mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles ;
 - ❖ poursuivre le travail d'harmonisation et de coordination en ce qui a trait aux exigences et aux évaluations par niveau, par cycle et inter-cycle pour la lecture, l'écriture et la mathématique (Progression des apprentissages, Programme de formation de l'école québécoise et les critères d'évaluation);
 - ❖ poursuivre le développement de projets pédagogiques innovateurs (souci accru d'intégrer davantage des pratiques probantes);
 - ❖ implanter le modèle d'intervention à trois paliers (RAI);
 - ❖ poursuivre les réflexions en équipe-cycle au regard de la réussite de nos élèves (entre autres pour les garçons);
 - ❖ améliorer la prévention et le soutien aux élèves à risque et aux élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage;
 - ❖ bonifier notre plan de formation continue pour l'année en lien avec le projet éducatif dans le but de vivre de nouvelles approches pédagogiques en lecture et en écriture;
 - ❖ rédaction de notre nouveau mode de vie – accompagnement par monsieur Richard Robillard;

- **Optimiser la communication entre le personnel de l'école et les éducatrices du service de garde et augmenter la cohérence et la cohésion dans les interventions et l'exploitation des outils d'encadrement communs (ex. : mode de vie commun, la surveillance dans la cour, etc.).**

En terminant, cet exercice d'analyse laisse entrevoir une année 2018-2019 fructueuse en expérimentations, collaboration et en développement. Le désir et la volonté des membres de l'équipe-école d'aller toujours plus loin s'avèrent un gage de succès et de réussite.

Liette Jodoin
Directrice

Document déposé au conseil d'établissement, le mardi 12 juin 2018.

DEUXIÈME PARTIE

Le bilan du Conseil d'établissement

2.1 Analyse des activités portant sur les décisions marquantes du Conseil d'établissement durant l'année.

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement (CE) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Il est composé de six parents, de trois enseignants, d'un représentant du personnel de soutien, d'un représentant du service de garde et d'un représentant des services professionnels. En 2017-2018, le conseil d'établissement s'est réuni à six reprises. Il a été appelé à adopter, à approuver ou à donner son avis sur différents dossiers :

- Budget de l'établissement
- Frais facturés aux parents (cahiers d'exercices, reprographie, sorties éducatives, effets scolaires, etc.)
- Grille-matières
- Planification des activités éducatives de l'école et des sorties du service de garde
- Mise en œuvre des services éducatifs complémentaires
- Critères de sélection d'un directeur d'école
- Vie à l'école
- Convention de gestion et de réussite éducative
- Code de vie de l'école et règles au service de garde
- Contrat avec le traiteur
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école
- Photos scolaires
- Conférences et formations pour les parents et membres du CE
- Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP
- Consultation sur la révision de la Politique d'admission et d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2018-2019
- Service en ergothérapie pour le préscolaire, les premières et les DGD

Durant toutes les rencontres, les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt des élèves et orientées vers la réussite de tous. Le climat des discussions était serein, favorisait les

échanges et était respectueux des rôles de chacun. À plusieurs reprises, nous avons échangé avec un parent dans le point : parole au public. Celle-ci est le parent substitut de notre CE et elle a deux enfants à notre école dont une en classe spéciale. La directrice adjointe était présente à toutes les réunions. Nous avons très bien vécu avec un changement de direction en cours d'année.

Des dossiers en partenariat avec la municipalité ont été réalisés. Aussi, avec la communauté, nous avons participé à une collecte de sang. De plus, nous avons recommandé la candidature d'élèves à l'activité de reconnaissance de la persévérance scolaire de la Commission scolaire et des commissaires.

L'école a fait des investissements pour fournir des services à l'élève, pour bonifier la vie étudiante, pour procurer du matériel pédagogique et informatique et pour réaliser des projets d'aménagements physiques. Les orientations budgétaires ont donc permis de mettre en place les moyens prévus à la Convention de gestion et de réussite éducative.

POINTS POSITIFS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'appui des membres du Conseil d'établissement à la réalisation du Plan d'engagement vers la réussite de la CSP est une collaboration à souligner.

Linda Brodeur

Présidente du conseil d'établissement

Linda Brodeur, Présidente du conseil d'établissement

12 Juin 2018

